
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 26 novembre 2025 à 18 h 35
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Chantal GAGNON, Mairesse d'arrondissement
Alexandre DEVAUX-GUIZANI, conseiller du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Alba ZUNIGA RAMOS, conseillère du district de Louis-Riel
Julien HÉNAULT-RATELLE, conseiller du district de Tétéreaultville
Sarah V. DOYON, conseillère du district d'Hochelaga

AUTRES PRÉSENCES :

Véronique BELPAIRE, directrice d'arrondissement
Caroline ST-LAURENT, directrice de la Direction des travaux publics
Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Patricia PLANTE, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
José PIERRE, directeur de la Direction du bureau de projets et du développement des services aux citoyens
Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement
Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement substitut
Yanik LANEVILLE, commandant du poste de quartier 48

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 30 citoyens et citoyennes.

Ouverture de la séance.

La mairesse d'arrondissement, Chantal Gagnon, déclare la séance ouverte à 18 h 33.

CA25 27 0243

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Julien HÉNAULT-RATELLE

appuyé par Alba ZUNIGA RAMOS

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point suivant :

10.03 Déclaration de la mairesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Déclaration de la mairesse.

Chantal Gagnon, mairesse d'arrondissement, se dit très heureuse d'être ici ce soir et se dit profondément honorée d'être la mairesse de l'arrondissement. Elle remercie sincèrement toute l'équipe pour leur confiance. Elle souhaite que tous travaillent dans un esprit de collaboration, elle remercie par ailleurs Sarah V. Doyon qui partage aussi cette volonté et profite de l'occasion pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire. Elle rappelle que l'objectif commun est de mieux servir les citoyens et d'améliorer la qualité de vie dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Elle souligne l'importance du respect mutuel et de dialogues constructifs entre les citoyens et les élus. Elle souhaite une administration plus efficace, moins

lourde et plus rapide dans sa prise de décision. Elle annonce d'ailleurs, l'acquisition de l'ancien cinéma Paradis par droit de préemption. Elle énonce ses objectifs et priorités, notamment, le retour à la collecte hebdomadaire des ordures, la refonte du permis de dépôt de neige, la remise à double sens de la rue Honoré-Beaugrand, la restructuration du budget pour prioriser, notamment, la réfection des rues et des trottoirs. Elle remercie les citoyens pour leur présence et leur engagement à faire de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve un endroit plus propre, plus sécuritaire et plus accueillant.

10.03

Présentation du budget de fonctionnement 2026 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

La mairesse présente du budget et le PDI.

Période de questions du public.

- | | |
|--------------------------|--|
| Réal Ménard | Le citoyen se dit très heureux des engagements qui ont été pris et demande à la mairesse de réitérer sa promesse de développer de nouveaux centres communautaires et sportifs. Il demande ce que représente cet engagement au programme décennal d'immobilisation. |
| Caroline Chagnon | La citoyenne demande ce que représente la portion du budget consacré à la propreté. Elle veut savoir si le retour à la collecte hebdomadaire des ordures engendrera des coûts supplémentaires. |
| Myriam Bergeron-Fournier | La citoyenne demande pourquoi ne pas rétablir la collecte des ordures hebdomadaire durant toute l'année s'il n'y a pas de coûts supplémentaires. |
-

CA25 27 0244

Dresser et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Chantal GAGNON

appuyé par Alexandre DEVAUX-GUIZANI

Et résolu :

De dresser le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve par programme selon la liste dans la section « Pièces jointes ».

De dresser les budgets requis pour la main-d'œuvre capitalisable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve selon la liste dans la section « Pièces jointes ».

De transmettre le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Dissidence : Sarah V. DOYON

30.01 1254859001

CA25 27 0245

Dresser et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Chantal GAGNON

appuyé par Julien HÉNAULT-RATELLE

Et résolu :

De dresser et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Dissidence : Sarah V. DOYON

30.02 1254525005

Période de questions des membres du conseil.

Le conseiller Alexandre Devaux-Guizani demande à la mairesse si elle a trouvé difficile, à son arrivée en poste, l'exercice de réduire le taux de taxe proposé par l'administration précédente et de restructurer le budget en conséquence.

Le conseiller Julien Hénault-Ratelle réitère que les choix ont été difficiles à faire et de nombreux efforts ont été demandés aux différents services ainsi qu'au cabinet qui a lui-même retranché deux postes.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, la mairesse d'arrondissement, Chantal Gagnon déclare la séance levée à 19 h 00.

70.02

Chantal GAGNON
Mairesse d'arrondissement

Dina TOCHEVA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 décembre 2025.